

Vocabulaire

Volume 1, numéro 9, 1933

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1109214ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1109214ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0004-6027 (imprimé)

2817-3465 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

(1933). Vocabulaire. *Assurances*, 1(9), 4–4. <https://doi.org/10.7202/1109214ar>

VOCABULAIRE

On est parfois embarrassé pour traduire les divers types d'assurances d'usage courant. Voici quelques équivalents que nous offrons à nos lecteurs.

Les locutions que nous employons ici ne sont pas toutes connues au Canada. Certaines sont exactement celles dont on fait usage en France; d'autres en sont inspirées. Pour d'autres enfin, nous sommes sortis des sentiers tracés, lorsque le genre d'assurances à désigner nous a semblé avoir une forme vraiment trop différente en France et ici.

Safe Burglary.

Assurance des coffres-forts.

Burglary Insurance.

Assurance contre le vol avec effraction.

Hold-up Insurance.

Assurance contre le vol à main armée.

Theft Insurance.

Assurance contre le vol (sans trace).

Boiler Explosion Insurance.

Assurance contre l'explosion des appareils à vapeur.

Electrical Machinery Insurance.

Assurance des installations électriques.

Engine Breakage Insurance.

Assurance contre le bris de machines.

Aircraft Public Liability and Property Damage.

Assurance contre la responsabilité civile des propriétaires d'avions.

Inland Transit Insurance.

Assurance contre les risques de transports intérieurs.

Credit Insurance.

Assurance des crédits commerciaux.

Fidelity or Guarantee Insurance.

Assurance contre les détournements ou contre l'infidélité des employés.

Surety Insurance.

Assurance-caution.

Business Interruption Insurance.

Assurance contre le chômage après incendie.

All Risk Insurance.

Assurance tous risques.

Livres et articles

Statistiques rouges par Eugène Leclerc, pré-vôt des incendies à Québec. Chez l'auteur.

M. Leclerc a eu la patience de chercher dans les journaux et les mémoires de l'époque des renseignements sur les grands incendies qui ont ravagé notre pays depuis le XVII^e siècle. Le livre débute avec la relation d'un feu de forêt que faisait, en 1686, le Chevalier Pierre de Troyes dans le journal de son expédition à la Baie d'Hudson. Il se termine par une analyse des principales causes d'incendie, des statistiques et quelques conseils aux assurés.

Ce qui frappe le plus dans cette compilation, c'est, à travers cent cinquante ans d'histoire, la répétition de même fait imputable aux mêmes causes: la destruction en quelques heures de richesses accumulées par l'effort partiel de générations, soit par imprudence ou négligence individuelle, soit par incurie collective. Quel jugement peut-on porter sur l'administration d'une ville comme Québec qui, en 1854, malgré sa population de 45,000 âmes environ n'avait pas encore de pompe à incendie? A cette époque, quand on avait épuisé la provision d'eau, il n'y avait plus qu'à attendre la fin du sinistre ou à faire sauter les maisons environnantes pour empêcher une conflagration. Ainsi en 1845, à Québec, on fit sauter à la dynamite quatorze immeubles pour essayer d'enrayer le feu et, malgré cela, quatorze cents maisons environ furent complètement détruites. Le mois précédent, 1200 avaient été rasées dans les quartiers de St-Roch et de Saint-Sauveur.

Epoque lointaine, mais qu'il est intéressant d'évoquer quand ce ne serait que pour constater le chemin parcouru en moins d'un siècle.

Insurance producers bulletin, mars à août 1933.

L'éditeur, M. G. Carter Johnson, en continue la publication quoique, le printemps dernier, elle ait paru être suspendue par suite de l'irrégularité de la livraison. Parmi les dernières études,

citons des analyses intéressantes du nouveau contrat d'assurance contre le vol (texte du National Bureau of Casualty and Surety Underwriters des Etats-Unis), de la police de cautionnement-titres, de la police bris de glace, de la clause d'invalidité en assurance-vie. Pour compléter l'énumération, mentionnons des études sur l'assurance des automobiles en location, des collections de timbres, sur l'assurance contre le chômage après incendie (Use & Occupancy, dont bien peu de gens, avouons-le, comprennent la portée), sur les polices de garantie pour la vente du vin et de la bière, sur l'assurance des argenteries, sur l'assurance contre les accidents d'automobile et, enfin, une étude sur l'assurance de propriétés durant la liquidation d'une faillite. Si on ajoute à cela la suite du glossaire, en marche depuis quelques mois, on a en résumé le travail de mars à août. Ces bulletins s'adressent surtout aux Américains. Comme il y a des liens nombreux entre leurs méthodes et les nôtres, on lira avec avantage, toutefois, ces études qui donnent un excellent résumé des questions qu'elles traitent.

Adjustment of Fire Losses par Prentiss B. Reed, sous-directeur de la Phoenix Company, Ltd. McGraw-Hill Book Company Inc., New-York.

L'auteur a enseigné cette matière à l'Insurance Society of New York vers 1918. C'est son cours qui, en 1929, fut publié par la maison d'édition McGraw-Hill. Bourré de faits, de chiffres, le livre fourmille d'indications précises sur le difficile métier d'expert en sinistres d'incendie. Il est à recommander à ceux qui de près ou de loin ont à faire avec le règlement des sinistres. Ils y verront en quoi consiste une expertise: obtention des données nécessaires, étude des faits et confection du rapport.

Mais M. Reed ne se contente pas d'une vue d'ensemble, il entre dans le détail des divers problèmes que pose le travail: estimation des dom-

A nos lecteurs

Veut-on nous aider à publier notre journal? Alors, qu'on s'abonne ou qu'on nous apporte des annonces. Ainsi, on reconnaîtra la valeur de l'effort que nous avons fourni depuis le début.

Des ressources plus étendues nous permettront de donner à notre feuille une plus grande importance.

Assurances Générales, Vie Exceptée

LA PLUS ANCIENNE COMPAGNIE D'ASSURANCE AU MONDE

Sun Insurance Office

Limited

FONDÉE EN 1710

DE LONDRES ANGLETERRE

Edifice "Insurance Exchange" Montréal

mages, établissement des responsabilités, répartition de l'indemnité. Et cela pour l'assurance contre l'incendie, la privation de jouissance ou chômage après incendie et la perte de loyers.

Enfin, dans une deuxième partie, l'auteur a réuni un assez grand nombre de pièces destinées à étayer son exposé théorique et à le compléter.



Fondée en 1828

L'UNION

Compagnie d'Assurances contre l'incendie, les accidents et risques divers, de Paris, France.

J. P. A. GAGNON 465 rue St-Jean
Directeur pour le Canada — Montréal.

PLACEMENTS PROFITABLES

Les obligations du Dominion, des Provinces, des Municipalités et des principaux services publics rapportent actuellement de 4.50% à 7%.

Ces titres restent, dans les périodes de crise comme dans les périodes de prospérité, le mode de placement le plus sûr et le plus profitable.

Notre Service français est à votre disposition

NESBITT, THOMSON AND COMPANY LIMITED

355, rue St-Jacques

Montréal



Compagnie d'Assurance sur la Vie

La Saubegarde

MONTREAL

NARCISSE DUCHARME, PRESIDENT